

PROCÈS-VERBAL D'UNE SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE LAVAL tenue le mardi 9 avril 2024 à 18 h 30 en la salle du conseil de l'hôtel de ville, 3131, boulevard Saint-Martin Ouest, salle 120, Ville de Laval, à laquelle étaient présents:

M. Stéphane Boyer, maire et président du comité exécutif, et les conseillers Christine Poirier, membre du comité exécutif, Ray Khalil, vice-président du comité exécutif, Nicholas Borne, membre du comité exécutif, Sandra Desmeules, membre du comité exécutif, Aline Dib, Alexandre Warnet, Sandra El-Helou, Yannick Langlois, Flavia Alexandra Novac, David De Cotis, Paolo Galati, Aglaia Revelakis, Achille Cifelli, Isabelle Piché, Vasilios Karidogiannis, Jocelyne Frédéric-Gauthier, Seta Topouzian, Pierre Brabant, Louise Lortie et Claude Larochelle, formant la totalité des membres du conseil et siégeant sous la présidence de Mme Cecilia Macedo;

sont aussi présents:

M. Benoit Collette, directeur général;
Me Marie-Christine Lefebvre, greffière.

CM-20240409-310

ADOPTION - ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ PAR : Paolo Galati
APPUYÉ PAR : Yannick Langlois

et résolu à l'unanimité:

d'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du conseil municipal du mardi 9 avril 2024.

ADOPTÉ

CM-20240409-311

APPROBATION - PROCÈS-VERBAL

Vu les dispositions du dernier alinéa de l'article 333 de la Loi sur les cités et villes et considérant le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le mardi 12 mars 2024, à 18 h 31, distribué à tous les membres du conseil présents conformément à la loi;

IL EST PROPOSÉ PAR : Pierre Brabant
APPUYÉ PAR : Aline Dib

et résolu à l'unanimité:

d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le mardi 12 mars 2024 à 18 h 31.

ADOPTÉ



(SD-2024-1356)

CM-20240409-312

DÉPÔT - PÉTITION - SIGNALISATION - BOULEVARD
SAMSON

Le conseiller Ray Khalil dépose une pétition pour le retrait d'une nouvelle signalisation sur le boulevard Samson, près du Manoir du Ruisseau.

CM-20240409-313

DÉPÔT - PÉTITION - PISTE CYCLABLE - BOULEVARD
SAMSON

Le conseiller Achille Cifelli dépose une pétition pour le retrait de la piste cyclable sur le boulevard Samson dans le secteur Sainte-Dorothée.

CM-20240409-314

DÉPÔT - PÉTITION - SIGNALISATION - BOULEVARD
SAMSON

Le conseiller Achille Cifelli dépose une pétition pour le retrait d'une nouvelle signalisation sur le boulevard Samson, près du Manoir du Ruisseau.

CM-20240409-315

DÉPÔT - PÉTITION - RÉFECTION - BOULEVARD DES MILLE-
ÎLES

La conseillère Isabelle Piché dépose une pétition pour la réfection du boulevard des Mille-Îles dans le secteur Saint-François, de la rue Levasseur à l'entrée de l'autoroute 25 (A-25).

CM-20240409-316

DÉPÔT - PÉTITION - VITESSE - AVENUE MARCEL-
VILLENEUVE

La conseillère Isabelle Piché dépose une pétition pour diminuer la vitesse sur l'avenue Marcel-Villeneuve, entre la rue de l'Harmonie et la montée du Moulin.

AFFAIRES NOUVELLES



La conseillère Aglaia Revelakis souligne le 100e anniversaire de commémoration du génocide arménien perpétré par l'empire Ottoman.

Elle rappelle que le mois d'avril est le mois de l'autisme et qu'il est important d'en faire davantage pour aider les personnes qui vivent avec cette condition.

Elle annonce également qu'elle déposera un avis de proposition afin de mettre en place un programme d'étalement des paiements des taxes municipales en 3 versements pour les aînés lavallois de 65 ans et plus.

La conseillère Seta Topouzian souligne la Journée internationale de commémoration du génocide arménien qui aura lieu le 24 avril et rappelle l'importance de se souvenir des victimes.

La conseillère Flavia Alexandra Novac invite les citoyens à s'inscrire aux activités offertes pour les enfants de 0 à 6 ans et leur famille dans le cadre de la 14e édition du Festival Petits bonheurs qui se tiendra du 3 au 13 mai.

Elle souligne également le lancement de la programmation du festival Rencontre Théâtre Ados qui se tiendra du 14 au 26 avril à la Maison des arts de Laval.

La conseillère Sandra El-Helou annonce qu'elle déposera un avis de proposition afin de réaffirmer l'importance du maintien d'une vie démocratique saine, représentative de sa population, où un climat respectueux et sain prime dans ses instances afin de favoriser la qualité des débats.

Elle salue et remercie les membres de la Table de concertation de Laval en condition féminine qui sont présents dans la salle.

Le conseiller Claude Laroche invite les citoyens à sa rencontre citoyenne qui se tiendra le 11 avril à compter de 19 h au centre communautaire Champfleury.

Il invite également les citoyens à participer à la corvée de nettoyage qui se tiendra le 21 avril de 10 h à midi au parc Champfleury, dans le cadre du Jour de la Terre.

Il invite également les citoyens à participer au sondage sur la sécurité disponible sur la page Facebook des élus et sur le site voselus.ca, afin de recueillir des photos, témoignages et expériences vécus par les citoyens dans les rues et trouver des solutions aux problèmes de sécurité routière.

Le conseiller Alexandre Warnet annonce le lancement de la 2e édition du budget participatif et invite les citoyens à se rendre sur la



plateforme Repensons Laval pour soumettre leur idée de projet pour améliorer la qualité de vie des Lavallois.

Il souligne la Journée de la visibilité lesbienne qui se tiendra le 26 avril, visant à mettre de l'avant la visibilité et la reconnaissance des femmes lesbiennes.

Il invite également les citoyens à participer à la corvée de nettoyage qui se tiendra le 27 avril au Bois du Trait-Carré, dans le cadre du Jour de la Terre.

Le conseiller Paolo Galati mentionne qu'il y aura des discussions sur son avis de proposition déposé à la dernière séance du conseil afin de s'assurer que les bains libres au Centre aquatique soient gratuits pour les citoyens de Laval.

Le conseiller Achille Cifelli annonce qu'il déposera un avis de proposition afin de mandater le Bureau de la vérificatrice générale pour mener une enquête sur les justificatifs et les informations que détenaient les membres du comité exécutif au moment de faire sa recommandation pour l'acquisition de voitures de police et qu'il présente les résultats de son enquête lors d'une plénière au conseil municipal.

Il souligne la présence de M. Pierre Lynch dans la salle et le félicite pour son implication auprès des aînés et des retraités.

La conseillère Louise Lortie salue les positions prises par l'Association québécoise de défense des droits des personnes retraitées et préretraitées (AQDR) pour aider les aînés et félicite M. Pierre Lynch pour son implication.

Elle invite les citoyens du district Marc-Aurèle-Fortin à sa rencontre citoyenne sous le thème du Jour de la Terre le 18 avril de 19 h à 21 h à la bibliothèque Gabrielle-Roy.

Elle souligne que le 2 avril s'est tenue la Journée mondiale du travail invisible et invite les citoyens à assister à une conférence donnée par l'Afeas le 10 avril à 18 h 30 au centre communautaire Raymond-Fortin, afin de mettre en lumière le travail chez les jeunes.

Elle annonce également le lancement d'un sondage sur la fiscalité municipale et le versement des taxes et invite les citoyens à y participer afin de donner leur opinion.

La conseillère Isabelle Piché invite les citoyens à réserver une table pour la vente de garage qui aura lieu le 4 mai à la Maison de la famille St-François.

Elle invite également les citoyens à la journée spaghetti organisée par les Chevaliers de Colomb, au profit d'œuvres charitables, le 20 avril de 11 h à 19 h au sous-sol de l'église Saint-Noël-Chabanel à Saint-François.



Le conseiller Nicholas Borne souhaite un joyeux 35e anniversaire à la Table de concertation de Laval en condition féminine.

Il annonce qu'il déposera un avis de proposition afin de reconnaître et de souligner annuellement le 2 mai comme Journée nationale du sport et de l'activité physique et ainsi promouvoir et sensibiliser les Lavalloises et les Lavallois à l'importance d'un mode de vie actif et en santé tout au long de l'année.

Le conseiller David De Cotis mentionne qu'il y aura des discussions sur son avis de proposition déposé à la dernière séance du conseil afin de créer une commission multipartite sur les finances et l'administration pour formuler des recommandations aux élus qui siègent au conseil municipal relativement aux opportunités et aux défis financiers de la Ville, à l'efficacité et à l'efficience des services municipaux, au capital humain, au programme triennal d'immobilisations, au budget de la Ville et celui des sociétés paramunicipales, ainsi que les rapports de la vérificatrice générale.

Il annonce également qu'il déposera un avis de proposition afin que la Ville applique un gel des comptes de taxes foncières dans son budget 2025.

Le conseiller Pierre Brabant invite les citoyens à se présenter dans le stationnement de l'aréna Lucerne le 20 avril pour participer à l'activité de grand ramassage du printemps du bois Vimont, dans le cadre du Jour de la Terre.

La conseillère Christine Poirier félicite les entreprises qui ont soumis leur candidature pour les prix du Défi OSEntreprendre, pour la section lavalloise. Elle mentionne que les gagnants seront annoncés lors du gala qui aura lieu le 25 avril au Centre de congrès Palace. Elle invite également les entreprises à soumettre leur candidature pour les prix Dunamis de la Chambre de commerce et d'industrie de Laval.

La conseillère Flavia Alexandra Novac invite les citoyens à participer à la corvée de nettoyage qui se tiendra le 21 avril à 12 h 30 à la berge des Baigneurs dans le quartier Sainte-Rose.

PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Pierre Anthian
Cédric Vaillancourt
Sécurité routière – autobus scolaire
Suivi – travaux du Comité de circulation
Dépenses de la Ville – Achat de véhicules pour le Service de police

M. Jean-Pierre Dionne, responsable du protocole et des activités



civiques, procède à la lecture d'une question transmise par un citoyen souhaitant que sa question soit lue par un membre du personnel de la Ville:

Fabrice Lai

Achat de véhicule pour le Service de police – options alternatives

Christina Gaston

Patriciu Popescu

Ken Williot

Réaménagement du parc Pie-X – conservation et protection des arbres et espaces verts – avis de droit de préemption – demande de consultation citoyenne

Les conseillers Claude Larochelle et Paolo Galati soulèvent une question de privilège quant aux propos du maire portés à l'égard des membres de l'opposition.

Marie-Ève Surprenant

Amélioration du climat pour les femmes élues

Dépôt d'un document

À 19 h 51, le conseiller Achille Cifelli quitte son siège.

Micheline Bélair

Contradiction – réglementation sur les foyers

Fermeture d'une partie du boulevard du Souvenir, entre la 12e Avenue et l'avenue Ampère

19 h 56, le conseiller Achille Cifelli reprend son siège.

Jacques Rodier

Alain Lévesque

Reconstruction – boulevard des Mille-Îles – mesures d'apaisement de la circulation

James Bissi

Piste cyclable – boulevard Samson – problème de circulation – demande une consultation publique

Anna Tufenkjian

Collaboration entre la Ville et la communauté arménienne

Corine Gagnon-Tremblay

Négociations – convention collective – Syndicat des travailleuses et travailleurs en loisirs de la Ville de Laval

Francis Létourneau

Amélioration – suivi des requêtes citoyennes faites au 311

À 20 h 31, le conseiller Paolo Galati quitte son siège.

M. Jean-Pierre Dionne, responsable du protocole et des activités civiques, procède à la lecture des questions transmises par les citoyens souhaitant que leur question soit lue par un membre du personnel de la Ville:



Jean F. Pierre
Respect de la signalisation – rue Messier
Dépôt de photos

Serge Mandeville
Entretien des rues dans son quartier
Dépôt d'une photo

Christine Peron
Échéancier – implantation – programme CSRM – chats errants

Mohamed El Oukid
Position de la Ville – génocide à Gaza – demande une aide d'urgence

À 20 h 41, le conseiller Paolo Galati reprend son siège.

Claude Racette
Stationnement et circulation – rue Delphis – demande l'ajout de
panneau de signalisation et de dos d'âne

Alain Labrecque
Suivi – Comité ad hoc sur la langue française – modification à la
Politique d'admissibilité aux organisations lavalloises

Danielle Savaria
Réparation des trottoirs – boulevard des Laurentides

Lands Laguerre
Prolongement du métro vers l'est
Mesures prises pour renforcer la sécurité publique et diminuer la
criminalité

À 20 h 56, la conseillère Isabelle Piché quitte son siège.

Bertin Laforge
Réaménagement – boulevard des Laurentides

À 21 h, la séance est suspendue.

À 21 h 19, la présidente Cecilia Macedo déclare la reprise de la
séance.

La conseillère Seta Topouzian est absente.

CM-20240409-317

ADOPTION - RÈGLEMENT L-12910

La greffière mentionne les éléments prévus à l'article 356 de la Loi
sur les cités et villes;

sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Paolo Galati



APPUYÉ PAR : Achille Cifelli

et résolu à l'unanimité:

d'adopter le Règlement numéro L-12910 décrétant des travaux de construction de conduites d'aqueduc dans le rang Saint-Elzéar Est, de la montée Rouville à la montée Saint-François, dans la rue des Tisserands et dans la montée Rouville et de remplacement d'un ponceau dans la montée Rouville et décrétant un emprunt de 6 152 000 \$ à cette fin.

ADOPTÉ

(SD-2024-707)

À 21 h 21, la conseillère Seta Topouzian reprend son siège.

CM-20240409-318

ADOPTION - RÈGLEMENT L-13037

La greffière mentionne les éléments prévus à l'article 356 de la Loi sur les cités et villes;

sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Sandra El-Helou

APPUYÉ PAR : Nicholas Borne

et résolu à l'unanimité:

d'adopter le Règlement numéro L-13037 décrétant des travaux de réfection majeure des 5e et 6e étages de l'immeuble situé au 1333, boulevard Chomedey et décrétant un emprunt de 5 397 000 \$ à cette fin.

ADOPTÉ

(SD-2024-635)

CM-20240409-319

ADOPTION - RÈGLEMENT L-13058

La greffière mentionne les éléments prévus à l'article 356 de la Loi sur les cités et villes;

sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Alexandre Warnet

APPUYÉ PAR : Christine Poirier

et résolu à l'unanimité:

d'adopter le Règlement numéro L-13058 modifiant le Règlement L-



12724 concernant un programme de réhabilitation de l'environnement.

ADOPTÉ

(SD-2024-559)

CM-20240409-320

ADOPTION - RÈGLEMENT L-13070

La greffière mentionne les éléments prévus à l'article 356 de la Loi sur les cités et villes;

sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Christine Poirier
APPUYÉ PAR : Vasilios Karidogiannis

et résolu à l'unanimité:

d'adopter le Règlement numéro L-13070 établissant un programme de subvention pour favoriser l'adhésion à un service d'autopartage et son utilisation.

ADOPTÉ

(SD-2023-5896)

CM-20240409-321

ADOPTION - RÈGLEMENT L-13087

La greffière mentionne les éléments prévus à l'article 356 de la Loi sur les cités et villes;

sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Louise Lortie
APPUYÉ PAR : Vasilios Karidogiannis

et résolu à l'unanimité:

d'adopter le Règlement numéro L-13087 concernant certaines occupations temporaires de la voie de circulation

ADOPTÉ

(SD-2023-5889)

CM-20240409-322

ADOPTION - RÈGLEMENT L-13092

La greffière mentionne les éléments prévus à l'article 356 de la Loi sur les cités et villes;



sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Christine Poirier
APPUYÉ PAR : Sandra Desmeules

et résolu à l'unanimité:

d'adopter le Règlement numéro L-13092 décrétant l'intégration des activités du Service du développement économique à la solution informatique CRM (Réso) et décrétant un emprunt de 2 500 000 \$ à cette fin.

ADOPTÉ

(SD-2024-415)

CM-20240409-323

ADOPTION - RÈGLEMENT L-13098

La greffière mentionne les éléments prévus à l'article 356 de la Loi sur les cités et villes;

sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Alexandre Warnet
APPUYÉ PAR : Christine Poirier

et résolu à l'unanimité:

d'adopter le Règlement numéro L-13098 visant à favoriser la plantation des arbres sur le territoire de la municipalité.

ADOPTÉ

(SD-2024-216)

CM-20240409-324

ADOPTION - RÈGLEMENT L-13101

La greffière mentionne les éléments prévus à l'article 356 de la Loi sur les cités et villes;

sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Nicholas Borne
APPUYÉ PAR : Sandra Desmeules

et résolu à l'unanimité:

d'adopter le Règlement numéro L-13101 abrogeant le Règlement L-7535 concernant les appareils et les salles d'amusement.

ADOPTÉ

(SD-2024-76)



CM-20240409-325

ADOPTION - RÈGLEMENT L-13107

La greffière mentionne les éléments prévus à l'article 356 de la Loi sur les cités et villes;

sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Sandra Desmeules

APPUYÉ PAR : Seta Topouzian

et résolu à l'unanimité:

d'adopter le Règlement numéro L-13107 modifiant le Règlement L-12137 concernant la prévention des incendies et modifiant le Règlement L-12607.

ADOPTÉ

(SD-2023-6588)

CM-20240409-326

ADOPTION - RÈGLEMENT L-13108

La greffière mentionne les éléments prévus à l'article 356 de la Loi sur les cités et villes;

sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Alexandre Warnet

APPUYÉ PAR : Claude Larochelle

et résolu à l'unanimité:

d'adopter le Règlement numéro L-13108 établissant un programme de subventions pour le remplacement de certains appareils de chauffage et foyers.

ADOPTÉ

(SD-2024-861)

CM-20240409-327

ADOPTION - RÈGLEMENT L-13109

La greffière mentionne les éléments prévus à l'article 356 de la Loi sur les cités et villes;

sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Christine Poirier

APPUYÉ PAR : Isabelle Piché



et résolu à l'unanimité:

d'adopter le Règlement numéro L-13109 établissant un programme de subventions pour les produits d'hygiène personnelle durables.

ADOPTÉ

(SD-2024-780)

CM-20240409-328

ADOPTION - RÈGLEMENT L-13112

La greffière mentionne les éléments prévus à l'article 356 de la Loi sur les cités et villes;

sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Vasilios Karidogiannis

APPUYÉ PAR : Alexandre Warnet

et résolu à l'unanimité:

d'adopter le Règlement numéro L-13112 modifiant le Règlement L-13007 concernant l'exploitation et l'utilisation de flottes de trottinettes électriques.

ADOPTÉ

(SD-2024-950)

CM-20240409-329

ADOPTION - RÈGLEMENT L-13116

La greffière mentionne les éléments prévus à l'article 356 de la Loi sur les cités et villes;

sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Vasilios Karidogiannis

APPUYÉ PAR : Alexandre Warnet

et résolu à l'unanimité:

d'adopter le Règlement numéro L-13116 établissant un programme de subventions pour favoriser l'adhésion à un service de vélo-partage et son utilisation.

ADOPTÉ

(SD-2024-785)

CM-20240409-330

ADOPTION - RÈGLEMENT L-13118



La greffière mentionne les éléments prévus à l'article 356 de la Loi sur les cités et villes;

sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Christine Poirier

APPUYÉ PAR : Aline Dib

et résolu à l'unanimité:

d'adopter le Règlement numéro L-13118 modifiant le Règlement L-12883 établissant un programme d'aide financière aux entreprises.

ADOPTÉ

(SD-2024-924)

CM-20240409-331

ADOPTION - RÈGLEMENT CDU-1-3

La greffière mentionne les éléments prévus à l'article 356 de la Loi sur les cités et villes;

sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Paolo Galati

APPUYÉ PAR : Christine Poirier

et résolu:

d'adopter le Règlement numéro CDU-1-3 modifiant le Règlement CDU-1 concernant le Code de l'urbanisme de la Ville de Laval pour un territoire situé au sud de l'avenue Marcel-Villeneuve et à l'ouest de la rue de l'Harmonie.

Un débat s'engage.

La conseillère Christine Poirier soulève une question de privilège quant aux propos portés à l'égard de son collègue.

Le conseiller Claude Larochelle demande le vote sur la proposition, laquelle est adoptée par un compte de 19 en faveur et de 2 contre:

M. Stéphane Boyer, maire et les conseillers Christine Poirier, Ray Khalil, Nicholas Borne, Sandra Desmeules, Aline Dib, Alexandre Warnet, Sandra El-Helou, Yannick Langlois, Flavia Alexandra Novac, David De Cotis, Paolo Galati, Aglaia Revelakis, Achille Cifelli, Isabelle Piché, Vasilios Karidogiannis, Jocelyne Frédéric-Gauthier, Seta Topouzian et Pierre Brabant se prononcent en faveur de la proposition;

les conseillers Louise Lortie et Claude Larochelle se prononcent contre la proposition.



ADOPTÉ

(SD-2024-518)

CM-20240409-332

NOMINATION - DIRECTEUR ADJOINT PLANIFICATION
STRATÉGIQUE - SÉCURITÉ INCENDIE

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Pierre Brabant

APPUYÉ PAR : Ray Khalil

et résolu à l'unanimité:

de nommer M. Stéphane Ouellette au poste de directeur adjoint planification stratégique au Service de sécurité incendie, avec une période de probation de 6 mois, et ce, aux conditions apparaissant au sommaire décisionnel.

ADOPTÉ

(SD-2024-1494)

CM-20240409-333

DÉSIGNATION - ADMINISTRATEUR INDÉPENDANT -
SOCIÉTÉ DE TRANSPORT DE LAVAL

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Pierre Brabant

APPUYÉ PAR : Vasilios Karidogiannis

et résolu à l'unanimité:

de désigner M. Saad Chafki pour agir à titre d'administrateur indépendant choisi parmi les résidents de la Ville de Laval et les usagers des services de transport en commun au sein du conseil d'administration de la Société de transport de Laval, et ce, pour un mandat de 4 ans, renouvelable.

ADOPTÉ

(SD-2024-1182)

CM-20240409-334

QUANTITÉS SUPPLÉMENTAIRES - CONTRAT SP-30241

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Jocelyne Frédéric-Gauthier

APPUYÉ PAR : Flavia Alexandra Novac



et résolu à l'unanimité:

d'autoriser, dans le cadre des travaux sur demande de réfection de coupes de pavage et de travaux de correction, prévus au contrat SP-30241, la modification suivante:

des quantités supplémentaires au montant de 316 181,25 \$ à G. Lavoie & fils inc., dont le détail apparaît au rapport du Service des travaux publics daté du 14 février 2024 joint au sommaire décisionnel.

ADOPTÉ

(SD-2024-788)

CM-20240409-335

CONVENTION DE RÈGLEMENT HORS COUR, TRANSACTION ET QUITTANCE - 101-19-17824/GD

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Yannick Langlois

APPUYÉ PAR : Seta Topouzian

et résolu à l'unanimité:

d'approuver la convention de règlement hors cour, transaction et quittance à intervenir entre Ville de Laval, Groupe Clifton inc., Société en commandite Investissements Richmond, 2969-9360 Québec inc. et Galzam Holdings inc. dans les dossiers de la Cour supérieure portant les numéros 540-17-013722-193 et 540-17-013041-180, selon les termes et conditions prévus à la convention, le tout en contrepartie des documents usuels de règlement;

d'émettre un chèque libellé à l'ordre de BCF s.e.n.c.r.l. en fidéicommis, au montant prévu à la convention de règlement hors cour, transaction et quittance en règlement complet et final de ce dossier, en capital, intérêts et frais desdits dossiers;

d'autoriser le directeur ou la directrice adjointe du Service des affaires juridiques à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes, de prescrire qu'ils ne requièrent pas la signature de la greffière ou la greffière adjointe et de transmettre les originaux signés à la greffière.

ADOPTÉ

(SD-2024-1279)

CM-20240409-336

AUTORISATION - MANDAT - SURVEILLANCE - CONTRAT DOS-482

Sur recommandation du comité exécutif,



IL EST PROPOSÉ PAR : Aline Dib
APPUYÉ PAR : Pierre Brabant

et résolu à l'unanimité:

d'autoriser CIMA+ s.e.n.c. à effectuer la surveillance pour le contrat DOS-2076 relatif aux travaux de réhabilitation sans tranchée des conduites d'égouts sur diverses rues de la Ville de Laval, au montant de 285 098,76 \$;

de calculer les honoraires conformément aux dispositions du contrat DOS-482, lot 3;

le tout conditionnellement à l'adjudication du contrat DOS-2076 par le conseil municipal.

ADOPTÉ

(SD-2024-1146)

CM-20240409-337

AUTORISATION - MANDAT - CONTRAT DOS-507

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Nicholas Borne
APPUYÉ PAR : Jocelyne Frédéric-Gauthier

et résolu à l'unanimité:

d'autoriser un mandat de services professionnels à Le Groupe Conseil Génipur inc. dans le cadre du contrat DOS-507, lot 4, pour la préparation d'études de faisabilité et la conception préliminaire pour des travaux d'urbanisation de la 27e Avenue;

de calculer les honoraires conformément aux dispositions du contrat DOS-507, lot 4, (entente-cadre).

ADOPTÉ

(SD-2024-802)

CM-20240409-338

LOCATION D'ESPACES - COMPLEXE MULTI-SPORTS DE LAVAL INC.

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Nicholas Borne
APPUYÉ PAR : Achille Cifelli

et résolu à l'unanimité:



d'autoriser la location d'espaces au Complexe Multi-Sports de Laval inc. représentant l'équivalent de 7 mois de loyer au Centre sportif Val-des-Arbres pour le Club de gymnastique Laval Excellence, Eau Laval, le Club de boxe A.B.C. de Laval et le Club de pétanque Val-des-Arbres, et ce, au montant total de 360 495,13 \$.

ADOPTÉ

(SD-2024-581)

CM-20240409-339

ENGAGEMENT - ÉLABORATION ET MISE EN OEUVRE -
PLAN DE GESTION DES ACTIFS EN EAU

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Laval reconnaît l'importance de gérer efficacement ses actifs municipaux pour assurer leur durabilité à long terme;

CONSIDÉRANT QUE la gestion d'actifs a pour objectif de mettre en place les activités nécessaires pour maintenir les actifs en état de fournir des services durables et de qualité aux citoyens;

CONSIDÉRANT QUE le Plan de gestion des actifs (PGA) contribue à atteindre les objectifs stratégiques de la municipalité et à fournir des services durables et de qualité conforme au niveau de service convenu;

CONSIDÉRANT QUE la Ville a pris connaissance du guide relatif au PGA du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) ainsi que des outils y afférents et qu'elle comprend chaque partie constituant le PGA;

CONSIDÉRANT QUE le PGA permet d'optimiser l'utilisation des ressources financières et humaines en identifiant les actifs prioritaires et en planifiant les dépenses de manière plus proactive;

EN CONSÉQUENCE,

sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Pierre Brabant

APPUYÉ PAR : Sandra Desmeules

et résolu à l'unanimité:

de s'engager à élaborer et à mettre en oeuvre un Plan de gestion des actifs en eau afin d'optimiser la gestion de ses actifs municipaux et à transmettre au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, au plus tard le 18 décembre 2026, le formulaire de transfert de la démarche du Plan de gestion des actifs en eau (PGA-Eau), ainsi que les informations requises par ce dernier.

ADOPTÉ

(SD-2024-1087)



CM-20240409-340

ADJUDICATION - CONTRAT DOS-1672

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Seta Topouzian
APPUYÉ PAR : Flavia Alexandra Novac

et résolu à l'unanimité:

d'adjuger le contrat DOS-1672, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour les travaux de reconstruction de conduites d'aqueducs, d'égouts, de trottoirs, de préliminaires de rues, de pavage et d'éclairage, lot 19, groupe 5, pour une période de 250 jours, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

Groupe Solex inc.
7 720 779,35 \$.

ADOPTÉ

(SD-2024-1096)

CM-20240409-341

DÉBUT, ASSISTANCE TECHNIQUE ET MISE EN PLACE DES MATÉRIAUX - CONTRAT DOS-1672

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Christine Poirier
APPUYÉ PAR : Seta Topouzian

et résolu à l'unanimité:

d'autoriser le début des travaux par Groupe Solex inc. pour les travaux de reconstruction de conduites d'aqueducs, d'égouts, de trottoirs, de préliminaires de rues, de pavage et d'éclairage, lot 19, groupe 5, et ce, sur réception des garanties exigées par les documents d'appel d'offres;

d'autoriser AtkinsRéalisis inc. (SNC-Lavalin) à effectuer l'assistance technique en ingénierie durant la réalisation desdits travaux, au montant de 11 920,61 \$;

de calculer les honoraires conformément aux dispositions du contrat OS-SP-30070, lot 2;

d'autoriser Groupe ABS inc. à effectuer le contrôle de la mise en place des matériaux ainsi que les essais sur les matériaux au chantier et au laboratoire durant la réalisation desdits travaux, au montant de 327 131,35 \$;



de calculer les honoraires conformément aux dispositions du contrat DOS-332, lot 1;

le tout conditionnellement à l'adjudication du contrat DOS-1672 par le conseil municipal.

ADOPTÉ

(SD-2024-1096)

CM-20240409-342

RECONDUCTION - MEMBRE - CONSEIL D'ADMINISTRATION
- FÉDÉRATION CANADIENNE DES MUNICIPALITÉS

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Flavia Alexandra Novac
APPUYÉ PAR : Jocelyne Frédéric-Gauthier

et résolu à l'unanimité:

de reconduire la candidature de Mme Sandra Desmeules, conseillère municipale et membre du comité exécutif, à titre de membre du conseil d'administration de la Fédération canadienne des municipalités (FCM), pour la période de juin 2024 à juin 2025;

d'assumer tous les coûts liés à sa participation aux réunions de ce conseil d'administration.

Un débat s'engage.

ADOPTÉ

(SD-2024-1364)

CM-20240409-343

CRÉDITS SUPPLÉMENTAIRES - CONTINGENCE DU
CONTRAT DOS-330

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Vasilios Karidogiannis
APPUYÉ PAR : Yannick Langlois

et résolu à l'unanimité:

d'autoriser des crédits supplémentaires au montant de 77 204,79 \$ pour la contingence du contrat DOS-330 relatif à des travaux de réhabilitation du pont 21079 situé sur la Promenade des Îles.

ADOPTÉ

(SD-2024-1139)



CM-20240409-344

AUTORISATION - MANDAT - CONTRAT OS-SP-30070

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Aline Dib
APPUYÉ PAR : Aglaia Revelakis

et résolu à l'unanimité:

d'autoriser Shellex Groupe Conseil inc. à effectuer la surveillance durant la réalisation des travaux de reconstruction de conduites d'aqueducs, d'égouts, de trottoirs, de préliminaires de rues, de pavage et d'éclairage sur les rues Mill Hill et Reynald et l'avenue Shorecrest, lot 19, lot 2, prévus au contrat DOS-1669, au montant de 385 401,95 \$;

de calculer les honoraires conformément aux dispositions du contrat OS-SP-30070, lot 4.

ADOPTÉ

(SD-2024-1197)

CM-20240409-345

**APPROBATION - ENTENTE DE PARTENARIAT - BVC-
GROUPE CYBERJUSTICE INC.**

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Seta Topouzian
APPUYÉ PAR : Vasilios Karidogiannis

et résolu à l'unanimité:

d'approuver l'entente de partenariat pour le développement d'une preuve de concept d'un logiciel de gestion de cour municipale à intervenir entre Ville de Laval et BVC-Groupe Cyberjustice inc., au montant total de 390 184,91 \$;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville ladite entente.

ADOPTÉ

(SD-2024-883)

CM-20240409-346

**APPROBATION - ENTENTE D'AIDE FINANCIÈRE - L'ÎLOT -
CENTRE DE CRISE ET DE PRÉVENTION DU SUICIDE DE
LAVAL**



Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Jocelyne Frédéric-Gauthier
APPUYÉ PAR : Aline Dib

et résolu à l'unanimité:

d'approuver l'entente d'aide financière, contribution municipale de base dans le cadre du Programme d'habitation abordable Québec de la Société d'habitation du Québec à intervenir entre la Ville de Laval et L'Îlot - Centre de crise et de prévention du suicide de Laval et d'autoriser le versement de la contribution au montant total de 518 065,11 \$;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.

ADOPTÉ

(SD-2024-894)

CM-20240409-347

RECONDUCTION - CONTRAT DOS-311

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Yannick Langlois
APPUYÉ PAR : Pierre Brabant

et résolu à l'unanimité:

d'autoriser la reconduction du contrat CAR-2022, pour une période d'un an, par l'Union des municipalités du Québec (UMQ), à l'adjudicataire et au montant ci-dessous mentionnés, dans le cadre du contrat DOS-311 pour l'acquisition et la livraison de divers carburants en vrac pour 2024-2025, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

Parkland Corporation
4 531 742,15 \$.

ADOPTÉ

(SD-2024-714)

CM-20240409-348

ADJUDICATION - CONTRAT DOS-2142

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Paolo Galati
APPUYÉ PAR : Sandra El-Helou



et résolu à l'unanimité:

d'adjuger le contrat DOS-2142, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour les travaux de raccordement de la nouvelle conduite sous l'avenue Marcel-Villeneuve avec 2 interventions, afin de permettre la mise en service de la station de chloration de la montée Masson (SCMM), pour une période de 45 jours, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

Les Entreprises Cogenex inc.
434 346,81 \$.

ADOPTÉ

(SD-2024-787)

CM-20240409-349

ADJUDICATION - CONTRAT DOS-1941

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Nicholas Borne
APPUYÉ PAR : Aline Dib

et résolu à l'unanimité:

d'adjuger le contrat DOS-1941, au soumissionnaire et aux montants ci-dessous mentionnés, pour l'acquisition de produits chimiques pour les piscines extérieures, pour une période de 3 ans, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

Aquatechno Spécialistes Aquatiques inc.
lot 1
428 741,78 \$;

lot 2
30 698,33 \$.

ADOPTÉ

(SD-2024-831)

CM-20240409-350

ADJUDICATION - CONTRAT DOS-1671

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Achille Cifelli
APPUYÉ PAR : Paolo Galati

et résolu à l'unanimité:

d'adjuger le contrat DOS-1671, au soumissionnaire et au montant ci-



dessous mentionnés, pour les travaux de reconstruction de conduites d'aqueducs, d'égouts, de trottoirs, de préliminaires de rues, de pavage et d'éclairage, lot 19, groupe 4, pour une période de 150 jours, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

Monco Construction inc.
6 385 062,80 \$.

ADOPTÉ

(SD-2024-888)

CM-20240409-351

DÉBUT, ASSISTANCE TECHNIQUE ET MISE EN PLACE DES MATÉRIAUX - CONTRAT DOS-1671

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Achille Cifelli
APPUYÉ PAR : Paolo Galati

et résolu à l'unanimité:

d'autoriser le début des travaux par Monco Construction inc. pour les travaux de reconstruction de conduites d'aqueducs, d'égouts, de trottoirs, de préliminaires de rues, de pavage et d'éclairage, lot 19, groupe 4, et ce, sur réception des garanties exigées par les documents d'appel d'offres;

d'autoriser AtkinsRéalis inc. (SNC-Lavalin inc.) à effectuer l'assistance technique en ingénierie durant la réalisation desdits travaux, au montant de 12 111,47 \$;

de calculer les honoraires conformément aux dispositions du contrat OS-SP-30070, lot 2;

d'autoriser Stantec-Experts-Conseils Itée à effectuer le contrôle de la mise en place des matériaux ainsi que les essais sur les matériaux au chantier et au laboratoire durant la réalisation desdits travaux, au montant de 213 031,89 \$;

de calculer les honoraires conformément aux dispositions du contrat DOS-332, lot 2.

ADOPTÉ

(SD-2024-888)

CM-20240409-352

AUTORISATION - MANDAT - CONTRAT DOS-507

Sur recommandation du comité exécutif,



IL EST PROPOSÉ PAR : Achille Cifelli
APPUYÉ PAR : Paolo Galati

et résolu à l'unanimité:

d'autoriser FNX-Innov inc. à effectuer la surveillance dans le cadre du contrat à exécution sur demande de services professionnels d'ingénieurs-conseils pour la réalisation de projets multidisciplinaires d'envergure et de divers projets d'infrastructures municipales, relatif au contrat DOS-1671 en lien avec les travaux de reconstruction de conduites d'aqueducs, d'égouts, de trottoirs, de préliminaires de rues, de pavage et d'éclairage, lot 19, groupe 4, au montant de 279 360,51 \$;

de calculer les honoraires conformément aux dispositions du contrat DOS-507, lot 1.

ADOPTÉ

(SD-2024-1094)

CM-20240409-353

ADJUDICATION - CONTRAT DOS-2113

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Seta Topouzian
APPUYÉ PAR : Nicholas Borne

et résolu à l'unanimité:

d'adjuger le contrat DOS-2113, aux soumissionnaires et aux montants ci-dessous mentionnés, pour les services de location d'autobus scolaires réguliers et adaptés pour les camps de jour, pour une période de 5 ans, le tout selon les termes et conditions de leur soumission et des documents d'appel d'offres:

Autocar Chartrand inc.
lot 1
1 170 319,03 \$;

Autobus Idéal inc.
lot 2
136 302,86 \$.

ADOPTÉ

(SD-2024-925)

CM-20240409-354

ADOPTION - RAPPORT FINAL DE LA COMMISSION DE LA
GOUVERNANCE

Sur recommandation du comité exécutif,



IL EST PROPOSÉ PAR : Flavia Alexandra Novac
APPUYÉ PAR : Alexandre Warnet

et résolu à l'unanimité:

d'adopter le rapport final de la Commission de la gouvernance concernant l'organisme Corporation de la Salle André-Mathieu ([co]motion).

ADOPTÉ

(SD-2024-1504)

CM-20240409-355

ADJUDICATION - CONTRAT DOS-2165

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Alexandre Warnet
APPUYÉ PAR : Sandra El-Helou

et résolu à l'unanimité:

d'adjuger le contrat DOS-2165, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour les travaux d'infrastructures de surface, resurfaçage 2024, groupe 5, pour une période de 100 jours, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

Demix Construction, une division de Groupe CRH Canada inc.
3 882 270,57 \$.

ADOPTÉ

(SD-2024-1082)

CM-20240409-356

DÉBUT, SURVEILLANCE ET MISE EN PLACE DES
MATÉRIAUX - CONTRAT DOS-2165

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Sandra El-Helou
APPUYÉ PAR : Seta Topouzian

et résolu à l'unanimité:

d'autoriser le début des travaux par Demix Construction, une division de Groupe CRH Canada inc. pour les travaux d'infrastructures de surface, resurfaçage 2024, groupe 5, et ce, sur réception des garanties exigées par les documents d'appel d'offres;

d'autoriser Shellex Groupe conseil inc. à effectuer la surveillance



durant la réalisation desdits travaux, au montant de 237 277,93 \$;

de calculer les honoraires conformément aux dispositions du contrat DOS-482, lot 2;

d'autoriser Stantec Experts-Conseils ltée à effectuer le contrôle de la mise en place des matériaux ainsi que les essais sur les matériaux au chantier et au laboratoire durant la réalisation desdits travaux, au montant de 51 943,87 \$;

de calculer les honoraires conformément aux dispositions du contrat DOS-332, lot 2.

ADOPTÉ

(SD-2024-1082)

CM-20240409-357

ADJUDICATION - CONTRAT DOS-2166

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Paolo Galati

APPUYÉ PAR : Christine Poirier

et résolu à l'unanimité:

d'adjuger le contrat DOS-2166, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour les travaux d'infrastructures de surface, resurfaçage 2024, groupe 6, pour une période de 100 jours, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

Demix Construction, une division de Groupe CRH Canada inc.
3 971 310,08 \$.

ADOPTÉ

(SD-2024-1141)

CM-20240409-358

ADJUDICATION - CONTRAT DOS-1687

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Christine Poirier

APPUYÉ PAR : Alexandre Warnet

et résolu à l'unanimité:

d'adjuger le contrat DOS-1687, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour les services de vaporisation d'herbicide écologique contre l'herbe à puce et l'herbe à poux, pour une période de 5 ans, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:



Herbanatur inc.
431 439,59 \$.

ADOPTÉ

(SD-2024-870)

CM-20240409-359

RENOUVELLEMENT - MEMBRES INDÉPENDANTS - COMITÉ
CONSULTATIF D'URBANISME

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Yannick Langlois
APPUYÉ PAR : Pierre Brabant

et résolu à l'unanimité:

de renouveler la nomination de Mme Johanne Couture et de M. Serge Vaugeois à titre de membres indépendants au sein du Comité consultatif d'urbanisme, et ce, pour un mandat de 2 ans, renouvelable.

ADOPTÉ

(SD-2024-1539)

CM-20240409-360

DÉSIGNATION - ADMINISTRATRICE INDÉPENDANTE -
OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION DE LAVAL

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Flavia Alexandra Novac
APPUYÉ PAR : Nicholas Borne

et résolu à l'unanimité:

de désigner Mme France Gendron à titre d'administratrice indépendante au sein du conseil d'administration de l'Office municipal d'habitation de Laval, et ce, à compter du 5 mai 2024, pour un mandat de 3 ans, renouvelable.

ADOPTÉ

(SD-2024-1547)

CM-20240409-361

NOMINATIONS - MEMBRES INDÉPENDANTS - COMITÉ
CONSULTATIF JEUNESSE DE LA VILLE DE LAVAL

Sur recommandation du comité exécutif,



IL EST PROPOSÉ PAR : Aline Dib
APPUYÉ PAR : Jocelyne Frédéric-Gauthier

et résolu à l'unanimité:

de nommer Mme Rebecca Kabongo et M. David Labonté à titre de membres indépendants au sein du Comité consultatif Jeunesse de la Ville de Laval, et ce, pour un mandat de 2 ans, renouvelable.

ADOPTÉ

(SD-2024-1638)

CM-20240409-362

ADJUDICATION - CONTRAT DOS-2193

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Jocelyne Frédéric-Gauthier
APPUYÉ PAR : Pierre Brabant

et résolu à l'unanimité:

d'adjuger le contrat DOS-2193, au soumissionnaire et aux montants ci-dessous mentionnés, pour la location sans opérateur de camions-citernes 10 roues avec bras bionique, pour une période de 2 ans, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

9427-6490 Québec inc. (Location Envirolav)
item 1
252 932,35 \$;

item 2
252 932,35 \$;

item 3
252 932,35 \$.

ADOPTÉ

(SD-2024-1142)

CM-20240409-363

ADJUDICATION - CONTRAT DOS-2159

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Yannick Langlois
APPUYÉ PAR : Sandra Desmeules

et résolu à l'unanimité:

d'adjuger le contrat DOS-2159, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour l'acquisition de rouleaux de tourbe



réguliers et géants, pour une période de 2 ans, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

Groupe Richer inc.
lot 2
280 683,75 \$;

de rejeter toutes les soumissions reçues et d'annuler l'appel d'offres pour le lot 1.

ADOPTÉ

(SD-2024-1164)

CM-20240409-364

ADJUDICATION - CONTRAT DOS-1848

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Flavia Alexandra Novac
APPUYÉ PAR : Sandra Desmeules

et résolu à l'unanimité:

d'adjuger le contrat DOS-1848, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour l'acquisition de lignes data cellulaire et de leur support et d'équipements de transmission, pour une période de 5 ans, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

TELUS Communications inc.
2 166 678,58 \$.

ADOPTÉ

(SD-2024-1168)

CM-20240409-365

ADJUDICATION - CONTRAT DOS-2256

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Sandra El-Helou
APPUYÉ PAR : Jocelyne Frédéric-Gauthier

et résolu à l'unanimité:

d'adjuger le contrat DOS-2256, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour les travaux d'installation et de remplacement de fontaines à boire extérieures dans divers parcs, pour une période de 18 mois, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

Aurèle Côté inc.
365 695,23 \$.



ADOPTÉ

(SD-2024-1206)

CM-20240409-366

ADJUDICATION - CONTRAT DOS-2178

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Nicholas Borne
APPUYÉ PAR : Alexandre Warnet

et résolu à l'unanimité:

d'adjuger le contrat DOS-2178, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour le service d'entretien et de réparation sur demande des piscines, des pataugeoires et des jeux d'eau, pour une période de 4 ans, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

Groupe Mécano inc.
870 607,95 \$.

ADOPTÉ

(SD-2024-1216)

CM-20240409-367

ADJUDICATION - CONTRAT DOS-2162

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Yannick Langlois
APPUYÉ PAR : Louise Lortie

et résolu à l'unanimité:

d'adjuger le contrat DOS-2162, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour les travaux d'infrastructures de surface, resurfaçage 2024, groupe 2, pour une période de 100 jours, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

Pavages Multipro inc.
2 666 084,17 \$.

ADOPTÉ

(SD-2024-1271)

CM-20240409-368

ADJUDICATION - CONTRAT DOS-2057



Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Christine Poirier
APPUYÉ PAR : Aline Dib

et résolu à l'unanimité:

d'adjuger le contrat DOS-2057, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour le service de collecte, de transport et de valorisation des matelas et des meubles rembourrés, pour une période de 4 ans, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

9238-4627 Québec inc.
315 376,43 \$.

ADOPTÉ

(SD-2024-1315)

CM-20240409-369

ADJUDICATION - CONTRAT DOS-2080

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Paolo Galati
APPUYÉ PAR : Sandra El-Helou

et résolu à l'unanimité:

d'adjuger le contrat DOS-2080, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour le service d'entretien et de réparations des fontaines décoratives extérieures, pour une période de 5 ans, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

Groupe Mécano inc.
686 922,94 \$.

ADOPTÉ

(SD-2024-1332)

CM-20240409-370

ADJUDICATION - CONTRAT DOS-1647

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Jocelyne Frédéric-Gauthier
APPUYÉ PAR : Seta Topouzian

et résolu à l'unanimité:

d'adjuger le contrat DOS-1647, aux soumissionnaires et aux montants ci-dessous mentionnés, pour les services professionnels de recherche



marketing, pour une période de 4 ans, le tout selon les termes et conditions de leur soumission et des documents d'appel d'offres:

Ad Hoc Recherche inc.
lot 1
531 184,50 \$;

BIP Recherche inc.
lot 2
531 184,50 \$.

ADOPTÉ

(SD-2024-1363)

CM-20240409-371

ADJUDICATION - CONTRAT DOS-2071

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Nicholas Borne
APPUYÉ PAR : Aline Dib

et résolu à l'unanimité:

d'adjuger le contrat DOS-2071, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour le service d'entretien des terrains de baseball, pour une période d'un an, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

Techniparc (9032-2454 Québec inc.)
236 648,44 \$.

ADOPTÉ

(SD-2024-733)

CM-20240409-372

ADJUDICATION - CONTRAT DOS-2158

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Nicholas Borne
APPUYÉ PAR : Seta Topouzian

et résolu à l'unanimité:

d'adjuger le contrat DOS-2158, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour le service d'entretien des plateaux sportifs 2024-2026, pour une période de 3 ans, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

Multi-Surfaces F. Giguère inc.
677 805,22 \$.



ADOPTÉ

(SD-2024-942)

CM-20240409-373

QUANTITÉS SUPPLÉMENTAIRES - CONTRAT DOS-725

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Flavia Alexandra Novac
APPUYÉ PAR : Jocelyne Frédéric-Gauthier

et résolu à l'unanimité:

d'autoriser, dans le cadre de l'acquisition d'équipements de jeu et d'entraînement physique extérieurs, prévue au contrat DOS-725, les modifications suivantes:

des quantités supplémentaires à Les Industries Simexco inc. pour les lots et les montants ci-dessous mentionnés, dont les détails apparaissent aux rapports du Service des immeubles, parcs et espaces publics datés du 20 février et du 11 mars 2024 joints au sommaire décisionnel:

lot 4
58 360,71 \$;

lot 6
72 599,77 \$;

lot 7
97 292,30 \$.

ADOPTÉ

(SD-2024-999)

CM-20240409-374

ADOPTION D'UN MÉMOIRE - TRANSMISSION D'UN AVIS -
PREMIER PROJET DE PLAN MÉTROPOLITAIN
D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT RÉVISÉ DE LA
COMMUNAUTÉ MÉTROPOLITAINE DE MONTRÉAL

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Alexandre Warnet
APPUYÉ PAR : Christine Poirier

et résolu:

d'adopter le mémoire de la Ville de Laval sur le premier projet de Plan métropolitain d'aménagement et de développement révisé adopté par la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) le 6 octobre 2023 (résolution CC23-055), afin que la Ville donne et transmettre



son avis sur ce premier projet à la CMM, conformément à l'article 56.5 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (RLRQ, c. A-19.1).

Un débat s'engage.

Le conseiller David De Cotis demande le vote sur la proposition, laquelle est adoptée par un compte de 14 en faveur et de 7 contre:

M. Stéphane Boyer, maire et les conseillers Christine Poirier, Ray Khalil, Nicholas Borne, Sandra Desmeules, Aline Dib, Alexandre Warnet, Sandra El-Helou, Yannick Langlois, Flavia Alexandra Novac, Vasilios Karidogiannis, Jocelyne Frédéric-Gauthier, Seta Topouzian et Pierre Brabant se prononcent en faveur de la proposition;

les conseillers David De Cotis, Paolo Galati, Aglaia Revelakis, Achille Cifelli, Isabelle Piché, Louise Lortie et Claude Larochelle se prononcent contre la proposition.

ADOPTÉ

(SD-2024-1610)

CM-20240409-375

EXCLUSION DU DOMAINE PUBLIC - LOT P.1 404 802

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Aline Dib

APPUYÉ PAR : Flavia Alexandra Novac

et résolu à l'unanimité:

d'exclure une partie du lot 1 404 802 (lot projeté 6 627 147) du cadastre du Québec du domaine public.

ADOPTÉ

(SD-2024-1567)

CM-20240409-376

APPROBATION - ADDENDA 1 - ENTENTE QUANT À
L'INDEMNITÉ D'EXPROPRIATION

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Christine Poirier

APPUYÉ PAR : Seta Topouzian

et résolu à l'unanimité:

d'approuver l'addenda numéro 1 à l'entente quant à l'indemnité d'expropriation à intervenir entre Ville de Laval et District Concorde Léo-Lacombe inc., leurs représentants, successeurs ou ayants droit



concernant la vente des lots adjacents, soit une partie des lots 1 404 802, 1 404 898 et 2 601 893 (lot projeté 6 627 147) du cadastre du Québec, d'une superficie totale approximative de 4 868,5 mètres carrés, au montant de 1 795 346 \$, le tout tel que montré et décrit aux plan et description technique préparés par M. François Beauséjour, arpenteur-géomètre, le 21 mars 2024 sous le numéro 7480 de ses minutes, dans le cadre de l'entente quant à l'indemnité définitive d'expropriation approuvée en vertu de la résolution CM-20210504-403;

d'autoriser le Service des affaires juridiques à préparer tous les documents nécessaires à la réalisation de l'entente;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer tous les documents requis aux fins des présentes.

ADOPTÉ

(SD-2024-1567)

CM-20240409-377

OCTROI - CONTRAT DOS-2153

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Sandra Desmeules
APPUYÉ PAR : Sandra El-Helou

et résolu à l'unanimité:

d'octroyer le contrat DOS-2153, à l'entreprise et au montant ci-dessous mentionnés, pour le renouvellement des services de développement et de maintenance de la solution CRM (Gestisoft), pour une période de 5 ans, le tout selon les termes et conditions de son offre de services et des documents de demande de prix:

Gestisoft inc.
5 543 555,27 \$;

le tout conditionnellement à l'adoption du Règlement numéro L-13092 par le conseil municipal et à son entrée en vigueur.

ADOPTÉ

(SD-2024-1140)

CM-20240409-378

INDEMNITÉ MAJORÉE - EXPROPRIATION - LOT 4 202 504

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Flavia Alexandra Novac
APPUYÉ PAR : Jocelyne Frédéric-Gauthier



et résolu à l'unanimité:

d'approuver la majoration au montant de 222 000 \$ de l'indemnité prévue pour l'acquisition par voie d'expropriation du lot 4 202 504 du cadastre du Québec, avec bâtiment dessus érigé situé aux 28-30, boulevard des Laurentides, nécessaire à des fins d'aménagement de la Promenade Plantée et de redéveloppement.

ADOPTÉ

(SD-2024-1366)

CM-20240409-379

APPROBATION - CONVENTION DE RÈGLEMENT HORS
COUR QUANT À L'INDEMNITÉ DÉFINITIVE
D'EXPROPRIATION

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Seta Topouzian
APPUYÉ PAR : Vasilios Karidogiannis

et résolu à l'unanimité:

d'approuver la convention de règlement hors cour quant à l'indemnité définitive d'expropriation à intervenir entre Ville de Laval, Sanon Pel et Alexson Sanon Pel au montant de 821 000 \$, dans le cadre de l'acquisition par voie d'expropriation du lot 4 202 504 du cadastre du Québec, avec bâtiment dessus érigé situé aux 28-30, boulevard des Laurentides, nécessaire à des fins d'aménagement de la Promenade Plantée et de redéveloppement;

d'autoriser le Service des affaires juridiques à préparer tous les documents nécessaires à la réalisation de la convention;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer tous les documents requis aux fins des présentes.

ADOPTÉ

(SD-2024-1366)

CM-20240409-380

DÉCLARATION D'INADMISSIBILITÉ

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Nicholas Borne
APPUYÉ PAR : Sandra El-Helou

et résolu à l'unanimité:

de déclarer Affleck de la Riva, architectes s.e.n.c. (NEQ:



3346062121) inadmissible aux contrats de la Ville, et ce, à compter de l'adoption de la présente résolution jusqu'au 12 décembre 2025 inclusivement, conformément à l'article 8.3 du Règlement numéro L-12628 sur la gestion contractuelle.

ADOPTÉ

(SD-2024-1445)

CM-20240409-381

APPROBATION - DIMINUTION ET AUGMENTATION -
PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS - 2024

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Sandra Desmeules
APPUYÉ PAR : Yannick Langlois

et résolu à l'unanimité:

d'approuver, pour l'année 2024, une diminution du programme triennal d'immobilisations (PTI) pour le programme «Développement et acquisition de logiciels divers» du Service de l'innovation et des technologies afin que celui-ci passe de 13 990 000 \$ à 13 469 000 \$;

d'approuver, pour l'année 2024, une augmentation du PTI pour le programme «Évolution des besoins applicatifs policiers» du Service de l'innovation et des technologies afin que celui-ci passe de 69 000 \$ à 590 000 \$.

ADOPTÉ

(SD-2023-5240)

CM-20240409-382

ADJUDICATION - CONTRAT DOS-1676

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Sandra Desmeules
APPUYÉ PAR : Aline Dib

et résolu à l'unanimité:

d'adjuger le contrat DOS-1676, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour l'acquisition et l'implémentation d'une solution à identification par radio fréquence (RFID) pour faciliter la gestion et la traçabilité des équipements, pour une période de 5 ans, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

TELUS Communications inc.
1 105 057,17 \$.



ADOPTÉ

(SD-2023-5240)

CM-20240409-383

ADJUDICATION - CONTRAT DOS-2076

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Claude Larochelle
APPUYÉ PAR : Pierre Brabant

et résolu à l'unanimité:

d'adjuger le contrat DOS-2076, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour les travaux de réhabilitation sans tranchée des conduites d'égouts sur diverses rues de la Ville de Laval, pour une période de 250 jours, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

Insituform Technologies Limited
4 692 000 \$.

ADOPTÉ

(SD-2024-960)

CM-20240409-384

ADJUDICATION - CONTRAT DOS-2144

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Paolo Galati
APPUYÉ PAR : Isabelle Piché

et résolu à l'unanimité:

d'adjuger le contrat DOS-2144, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour les travaux de réhabilitation sans excavation de conduites d'égouts sur diverses rues de la Ville de Laval, programmation 2024-2025, pour une période de 24 mois, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

Insituform Technologies Limited
2 292 000 \$.

ADOPTÉ

(SD-2024-840)

CM-20240409-385

ADJUDICATION - CONTRAT DOS-2145



Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Yannick Langlois
APPUYÉ PAR : Louise Lortie

et résolu à l'unanimité:

d'adjuger le contrat DOS-2145, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour les travaux de gainage de l'aqueduc de la rue Edgar, entre les rues Isabelle et Hochelaga, pour une période de 65 jours, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

Insituform Technologies Limited
647 500 \$.

ADOPTÉ

(SD-2024-1099)

CM-20240409-386

ADOPTION - DOCUMENT - RÈGLEMENT S.A.D.R.-1.7

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Christine Poirier
APPUYÉ PAR : Yannick Langlois

et résolu:

d'adopter le document indiquant la nature des modifications à apporter à la réglementation d'urbanisme pour tenir compte du Règlement numéro S.A.D.R.-1.7 modifiant le Règlement numéro S.A.D.R.-1 révisant le schéma d'aménagement et de développement de la Ville de Laval.

Un débat s'engage.

La conseillère Louise Lortie demande le vote sur la proposition, laquelle est adoptée par un compte de 19 en faveur et de 2 contre:

M. Stéphane Boyer, maire et les conseillers Christine Poirier, Ray Khalil, Nicholas Borne, Sandra Desmeules, Aline Dib, Alexandre Warnet, Sandra El-Helou, Yannick Langlois, Flavia Alexandra Novac, David De Cotis, Paolo Galati, Aglaia Revelakis, Achille Cifelli, Isabelle Piché, Vasilios Karidogiannis, Jocelyne Frédéric-Gauthier, Seta Topouzian et Pierre Brabant se prononcent en faveur de la proposition;

les conseillers Louise Lortie et Claude Larochelle se prononcent contre la proposition.

ADOPTÉ

(SD-2024-910)



CM-20240409-387

ADJUDICATION - CONTRAT DOS-2039

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Jocelyne Frédéric-Gauthier
APPUYÉ PAR : Achille Cifelli

et résolu à l'unanimité:

d'adjuger le contrat DOS-2039, aux soumissionnaires et aux montants ci-dessous mentionnés, pour le service de marquage sur chaussée, pour une période de 2 ans, le tout selon les termes et conditions de leur soumission et des documents d'appel d'offres:

Entreprise T.R.A. (2011) inc.

lot 1
2 107 549,24 \$;

lot 2
1 871 330,80 \$;

lot 4
2 844 406,77 \$;

lot 6
1 068 899,58 \$;

lot 7
1 510 943,96 \$;

lot 9
192 468,15 \$;

Lignes-Fit inc.
lot 3
1 931 590,35 \$;

Les revêtements Scelltech inc.
lot 5
849 665,25 \$;

de rejeter la soumission reçue pour le lot 8 et d'annuler ce lot.

ADOPTÉ

(SD-2024-687)

CM-20240409-388

DÉROGATION - POLITIQUE DE GESTION DES RÉSERVES
FINANCIÈRES - AFFECTATION - BUDGET DE
FONCTIONNEMENT

Sur recommandation du comité exécutif,



IL EST PROPOSÉ PAR : Yannick Langlois
APPUYÉ PAR : Sandra El-Helou

et résolu à l'unanimité:

d'autoriser une dérogation à la Politique de gestion des réserves financières, des fonds réservés, de l'excédent de fonctionnement non affecté et provision pour dépenses imprévues relativement au solde de l'excédent de fonctionnement non affecté de 26,9 M\$ qui passera temporairement sous le seuil minimal de l'excédent de fonctionnement non affecté de 29,4 M\$ prévu à cette politique de gestion;

d'autoriser une affectation de l'excédent de fonctionnement non affecté au montant de 3 000 000 \$ au budget de fonctionnement 2024 afin de financer le contrat DOS-2039.

ADOPTÉ

(SD-2024-687)

CM-20240409-389

DÉPÔT - PROJET DE RÈGLEMENT L-12849

de prendre acte du projet de Règlement numéro L-12849 concernant les demandes de révision à l'égard du rôle d'évaluation foncière de Ville de Laval.

(SD-2024-876)

CM-20240409-390

DÉPÔT - PROJET DE RÈGLEMENT L-12999

de prendre acte du projet de Règlement numéro L-12999 décrétant l'exécution de travaux de construction d'un chalet, d'installations aquatiques et de divers aménagements extérieurs au parc Pie-X et décrétant un emprunt de 24 337 000 \$ à cette fin.

(SD-2024-1454)

CM-20240409-391

DÉPÔT - PROJET DE RÈGLEMENT L-13000

de prendre acte du projet de Règlement numéro L-13000 décrétant l'exécution de travaux de construction d'un nouveau chalet et de réfection majeure de la piscine au parc Couvrette, incluant l'installation de jeux d'eau, et décrétant un emprunt de 15 059 000 \$ à cette fin.

(SD-2024-1455)



CM-20240409-392

DÉPÔT - PROJET DE RÈGLEMENT L-13093

de prendre acte du projet de Règlement numéro L-13093 décrétant l'acquisition et la mise en place d'une solution informatique pour le traitement des requêtes internes du Service des travaux publics et décrétant un emprunt de 1 800 000 \$ à cette fin.

(SD-2024-1031)

CM-20240409-393

DÉPÔT - PROJET DE RÈGLEMENT L-13102

de prendre acte du projet de Règlement numéro L-13102 modifiant le Règlement L-12632 concernant l'utilisation des poteaux d'incendie.

(SD-2024-1380)

CM-20240409-394

DÉPÔT - PROJET DE RÈGLEMENT L-13105

de prendre acte du projet de Règlement numéro L-13105 décrétant l'exécution des travaux de restauration et de rénovation de la résidence de création Marcel-Saint-Pierre et décrétant un emprunt de 2 908 000 \$ à cette fin.

(SD-2024-1456)

CM-20240409-395

DÉPÔT - PROJET DE RÈGLEMENT L-13106

de prendre acte du projet de Règlement numéro L-13106 décrétant la conception et l'exécution de travaux de construction d'un jeu d'eau et d'une installation sanitaire au parc de Naples et décrétant un emprunt de 1 193 000 \$ à cette fin.

(SD-2024-1371)

CM-20240409-396

DÉPÔT - PROJET DE RÈGLEMENT L-13123-F

de prendre acte du projet de Règlement numéro L-13123-F décrétant un emprunt maximal de 15 000 000 \$ aux fins d'exécuter des dépenses en immobilisations relatives à des travaux permanents de pavage, de bordures, de trottoirs, d'éclairage et de signalisation routière.

(SD-2024-1550)



CM-20240409-397

LISTE DES CONTRATS - FÉVRIER 2024

de prendre acte de la liste des contrats pour le mois de février 2024, comme elle est préparée par le Service de l'approvisionnement le 6 mars 2024, le tout conformément à l'article 477.3, alinéa 2 de la Loi sur les cités et villes.

(SD-2024-1171)

CM-20240409-398

DÉPÔT - REDDITION DE COMPTES - RAPPORT DES TRAVAUX - PROGRAMME D'AIDE AUX INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT ACTIF (VÉLOCE III) 2021-2022

ATTENDU QUE, conformément à la résolution CM-20230711-608, la Ville a pris connaissance des modalités d'application du volet concerné par la demande d'aide financière soumise dans le cadre du Programme d'aide financière aux infrastructures de transport actif (Véloce III) et s'est engagée à les respecter;

ATTENDU QUE seuls les travaux réalisés après la date figurant sur la lettre d'annonce sont admissibles à une aide financière;

ATTENDU QUE les travaux ont été réalisés à partir du mois de juillet 2021 et se sont terminés au mois de juillet 2022;

ATTENDU QUE la Ville doit transmettre au ministère des Transports et de la Mobilité durable le formulaire de reddition de comptes ainsi que le rapport des travaux effectués qui doit comprendre ce qui suit:

le détail des dépenses effectuées (factures, décomptes progressifs et tout autre document attestant les sommes dépensées);

la mention de tout autre remboursement obtenu pour les travaux faisant l'objet de l'aide financière (remboursement de taxes, autres aides financières, etc.);

le résultat quant aux indicateurs suivants:

nombre de kilomètres de voies cyclables et polyvalentes réalisées (volet 1);

nombre de kilomètres de voies cyclables et polyvalentes améliorées ou mises aux normes (volet 2);

nombre de kilomètres de voies cyclables et polyvalentes entretenues (volet 3);

EN CONSÉQUENCE,



de prendre acte du formulaire de reddition de comptes et du rapport des travaux du programme d'aide aux infrastructures de transport actif (Véloce III) pour l'exercice 2021-2022 préparés par le Service de l'ingénierie ainsi que le rapport détaillé joint selon les modalités d'application en vigueur;

d'autoriser le Service de l'ingénierie à transmettre au ministère des Transports et de la Mobilité durable ledit formulaire et ledit rapport.

(SD-2024-1022)

CM-20240409-399

DÉPÔT - REDDITION DE COMPTES - RAPPORTS DES TRAVAUX - PROGRAMME D'AIDE FINANCIÈRE AU DÉVELOPPEMENT DES TRANSPORTS ACTIFS DANS LES PÉRIMÈTRES URBAINS

ATTENDU QUE la Ville a pris connaissance des modalités d'application du volet concerné par la demande d'aide financière soumise dans le cadre du programme d'aide financière au développement des transports actifs dans les périmètres urbains (TAPU) et s'est engagée à les respecter;

ATTENDU QUE seuls les travaux réalisés après la date figurant sur la lettre d'annonce sont admissibles à une aide financière;

ATTENDU QUE pour l'exercice financier 2018-2019, les dépenses admissibles peuvent inclure celles effectuées entre le 1er avril 2018 et la date de la lettre d'annonce du projet;

ATTENDU QUE les travaux ont été réalisés du partir du mois d'août 2018 et se sont terminés en janvier 2019;

ATTENDU QUE la Ville doit transmettre au ministère des Transports et de la Mobilité durable le formulaire de reddition de comptes ainsi que le rapport des travaux effectués qui doit comprendre ce qui suit:

les pièces justificatives des dépenses effectuées (factures, décomptes progressifs et tout autre document attestant les sommes dépensées);

la mention de tout autre remboursement obtenu pour les travaux faisant l'objet de l'aide financière (remboursement de taxes, autres aides financières, etc.);

le résultat relatif aux indicateurs suivants:

nombre de kilomètres de voies cyclables, piétonnes ou polyvalentes réalisées, par type d'aménagement;

nombre de kilomètres de rues aménagées pour les piétons et les cyclistes (rue partagée, vélorue, chaussée désignée);

nombre de vélos en libre-service et de stations d'ancrage implantés,



par type (assisté ou non);

nombre de places de stationnement pour vélos ajoutées;

nombre de structures (pont, passerelle, passage sous-terrain) aménagées;

EN CONSÉQUENCE,

de prendre acte des formulaires de reddition de comptes et des rapports des travaux du programme d'aide financière au développement des transports actifs dans les périmètres urbains (TAPU) pour l'exercice 2018-2019 préparés par le Service de l'ingénierie ainsi que les rapports détaillés joints selon les modalités d'application en vigueur;

d'autoriser le Service de l'ingénierie à transmettre au ministère des Transports et de la Mobilité durable lesdits formulaires et lesdits rapports.

(SD-2024-1122)

CM-20240409-400

DÉPÔT - REDDITION DE COMPTES - RAPPORTS DES TRAVAUX - PROGRAMME D'AIDE FINANCIÈRE AU DÉVELOPPEMENT DES TRANSPORTS ACTIFS DANS LES PÉRIMÈTRES URBAINS

ATTENDU QUE la Ville a pris connaissance des modalités d'application du volet concerné par la demande d'aide financière soumise dans le cadre du programme d'aide financière au développement des transports actifs dans les périmètres urbains (TAPU) et s'est engagée à les respecter;

ATTENDU QUE seuls les travaux réalisés après la date figurant sur la lettre d'annonce sont admissibles à une aide financière;

ATTENDU QUE pour l'exercice financier 2019-2020, les dépenses admissibles peuvent inclure celles effectuées entre le 1er avril 2019 et la date de la lettre d'annonce du projet;

ATTENDU QUE les travaux ont été réalisés du partir du mois de juin 2017 et se sont terminés au mois de novembre 2021;

ATTENDU QUE la Ville doit transmettre au ministère des Transports et de la Mobilité durable le formulaire de reddition de comptes ainsi que le rapport des travaux effectués qui doit comprendre ce qui suit:

les pièces justificatives des dépenses effectuées (factures, décomptes progressifs et tout autre document attestant les sommes dépensées);

la mention de tout autre remboursement obtenu pour les travaux faisant l'objet de l'aide financière (remboursement de taxes, autres



aides financières, etc.);

le résultat relatif aux indicateurs suivants:

nombre de kilomètres de voies cyclables, piétonnes ou polyvalentes réalisées, par type d'aménagement;

nombre de kilomètres de rues aménagées pour les piétons et les cyclistes (rue partagée, vélorue, chaussée désignée);

nombre de vélos en libre-service et de stations d'ancrage implantés, par type (assisté ou non);

nombre de places de stationnement pour vélos ajoutées;

nombre de structures (pont, passerelle, passage sous-terrain) aménagées;

EN CONSÉQUENCE,

de prendre acte des formulaires de reddition de comptes et des rapports des travaux du programme d'aide financière au développement des transports actifs dans les périmètres urbains (TAPU) pour l'exercice 2019-2020 préparé par le Service de l'ingénierie ainsi que les rapports détaillés joint selon les modalités d'application en vigueur;

d'autoriser le Service de l'ingénierie à transmettre au ministère des Transports et de la Mobilité durable lesdits formulaires et lesdits rapports.

(SD-2024-1123)

CM-20240409-401

DÉPÔT - REDDITION DE COMPTES - RAPPORTS DES TRAVAUX - PROGRAMME D'AIDE FINANCIÈRE AU DÉVELOPPEMENT DES TRANSPORTS ACTIFS DANS LES PÉRIMÈTRES URBAINS

ATTENDU QUE la Ville a pris connaissance des modalités d'application du volet concerné par la demande d'aide financière soumise dans le cadre du programme d'aide financière au développement des transports actifs dans les périmètres urbains (TAPU) et s'est engagée à les respecter;

ATTENDU QUE seuls les travaux réalisés après la date figurant sur la lettre d'annonce sont admissibles à une aide financière;

ATTENDU QUE pour l'exercice financier 2020-2021, les dépenses admissibles peuvent inclure celles effectuées entre le 1er avril 2020 et la date de la lettre d'annonce du projet;

ATTENDU QUE les travaux ont été réalisés du partir du mois de juin 2020 et se sont terminés au mois de mars 2023;



ATTENDU QUE la Ville doit transmettre au ministère des Transports et de la Mobilité durable le formulaire de reddition de comptes ainsi que le rapport des travaux effectués qui doit comprendre ce qui suit:

les pièces justificatives des dépenses effectuées (factures, décomptes progressifs et tout autre document attestant les sommes dépensées);

la mention de tout autre remboursement obtenu pour les travaux faisant l'objet de l'aide financière (remboursement de taxes, autres aides financières, etc.);

le résultat relatif aux indicateurs suivants:

nombre de kilomètres de voies cyclables, piétonnes ou polyvalentes réalisées, par type d'aménagement;

nombre de kilomètres de rues aménagées pour les piétons et les cyclistes (rue partagée, vélorue, chaussée désignée);

nombre de vélos en libre-service et de stations d'ancrage implantés, par type (assisté ou non);

nombre de places de stationnement pour vélos ajoutées;

nombre de structures (pont, passerelle, passage sous-terrain) aménagées;

EN CONSÉQUENCE,

de prendre acte des formulaires de reddition de comptes et des rapports des travaux du programme d'aide financière au développement des transports actifs dans les périmètres urbains (TAPU) pour l'exercice 2020-2021 préparé par le Service de l'ingénierie ainsi que les rapports détaillés joint selon les modalités d'application en vigueur;

d'autoriser le Service de l'ingénierie à transmettre au ministère des Transports et de la Mobilité durable lesdits formulaires et lesdits rapports.

(SD-2024-1124)

CM-20240409-402

DÉPÔT - REDDITION DE COMPTES - RAPPORTS DES TRAVAUX - PROGRAMME D'AIDE FINANCIÈRE AU DÉVELOPPEMENT DES TRANSPORTS ACTIFS DANS LES PÉRIMÈTRES URBAINS

ATTENDU QUE la Ville a pris connaissance des modalités d'application du volet concerné par la demande d'aide financière soumise dans le cadre du programme d'aide financière au développement des transports actifs dans les périmètres urbains



(TAPU) et s'est engagée à les respecter;

ATTENDU QUE seuls les travaux réalisés après la date figurant sur la lettre d'annonce sont admissibles à une aide financière;

ATTENDU QUE pour l'exercice financier 2021-2022, les dépenses admissibles peuvent inclure celles effectuées entre le 1er avril 2021 et la date de la lettre d'annonce du projet;

ATTENDU QUE les travaux ont été réalisés du partir du mois de mai 2021 et se sont terminés en décembre 2023;

ATTENDU QUE la Ville doit transmettre au ministère des Transports et de la Mobilité durable le formulaire de reddition de comptes ainsi que le rapport des travaux effectués qui doit comprendre ce qui suit:

les pièces justificatives des dépenses effectuées (factures, décomptes progressifs et tout autre document attestant les sommes dépensées);

la mention de tout autre remboursement obtenu pour les travaux faisant l'objet de l'aide financière (remboursement de taxes, autres aides financières, etc.);

le résultat relatif aux indicateurs suivants:

nombre de kilomètres de voies cyclables, piétonnes ou polyvalentes réalisées, par type d'aménagement;

nombre de kilomètres de rues aménagées pour les piétons et les cyclistes (rue partagée, vélorue, chaussée désignée);

nombre de vélos en libre-service et de stations d'ancrage implantés, par type (assisté ou non);

nombre de places de stationnement pour vélos ajoutées;

nombre de structures (pont, passerelle, passage sous-terrain) aménagées;

EN CONSÉQUENCE,

de prendre acte des formulaires de reddition de comptes et des rapports des travaux du programme d'aide financière au développement des transports actifs dans les périmètres urbains (TAPU) pour l'exercice 2021-2022 préparés par le Service de l'ingénierie ainsi que les rapports détaillés joints selon les modalités d'application en vigueur;

d'autoriser le Service de l'ingénierie à transmettre au ministère des Transports et de la Mobilité durable lesdits formulaires et lesdits rapports.

(SD-2024-1125)



CM-20240409-403

REMBOURSEMENT DÉPENSES DE RECHERCHE ET DE SOUTIEN

de prendre acte des demandes de remboursement des dépenses de recherche et de soutien énumérées à la liste jointe au sommaire décisionnel, traitées par le Service des finances durant le mois de février 2024 et encourues par les conseillers de la Ville de Laval durant l'année 2024, tel que requis par l'article 22 du Règlement L-12315 concernant le remboursement des dépenses de recherche et de soutien.

(SD-2024-519)

CM-20240409-404

DÉPÔT - RAPPORT - CHANGEMENT SIGNIFICATIF - INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES

de prendre acte du rapport de la greffière concernant un changement significatif quant à la déclaration des intérêts pécuniaires de M. David De Cotis, membre du conseil municipal de la Ville de Laval.

(SD-2024-1431)

CM-20240409-405

DÉPÔT - RAPPORT - CHANGEMENT SIGNIFICATIF - INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES

de prendre acte du rapport de la greffière concernant un changement significatif quant à la déclaration des intérêts pécuniaires de M. Alexandre Warnet, membre du conseil municipal de la Ville de Laval.

(SD-2024-1432)

CM-20240409-406

DÉPÔT - BILAN 2023 - BUREAU D'INTÉGRITÉ ET D'ÉTHIQUE DE LAVAL-TERREBONNE

de prendre acte du bilan 2023 du Bureau d'intégrité et d'éthique de Laval-Terrebonne (BIELT).

(SD-2024-1402)

CM-20240409-407

AVIS DE MOTION - RÈGLEMENT L-12849



Le conseiller Yannick Langlois donne un avis de motion qu'à une séance subséquente de ce conseil, il sera présenté pour lecture et adoption un règlement portant le numéro L-12849 concernant les demandes de révision à l'égard du rôle d'évaluation foncière de Ville de Laval.

(SD-2024-876)

CM-20240409-408

AVIS DE MOTION - RÈGLEMENT L-12999

Le conseiller Nicholas Borne donne un avis de motion qu'à une séance subséquente de ce conseil, il sera présenté pour lecture et adoption un règlement portant le numéro L-12999 décrétant l'exécution de travaux de construction d'un chalet, d'installations aquatiques et de divers aménagements extérieurs au parc Pie-X et décrétant un emprunt de 24 337 000 \$ à cette fin.

(SD-2024-1454)

CM-20240409-409

AVIS DE MOTION - RÈGLEMENT L-13000

Le conseiller Nicholas Borne donne un avis de motion qu'à une séance subséquente de ce conseil, il sera présenté pour lecture et adoption un règlement portant le numéro L-13000 décrétant l'exécution de travaux de construction d'un nouveau chalet et de réfection majeure de la piscine au parc Couvrette, incluant l'installation de jeux d'eau, et décrétant un emprunt de 15 059 000 \$ à cette fin.

(SD-2024-1455)

CM-20240409-410

AVIS DE MOTION - RÈGLEMENT L-13093

La conseillère Aline Dib donne un avis de motion qu'à une séance subséquente de ce conseil, il sera présenté pour lecture et adoption un règlement portant le numéro L-13093 décrétant l'acquisition et la mise en place d'une solution informatique pour le traitement des requêtes internes du Service des travaux publics et décrétant un emprunt de 1 800 000 \$ à cette fin.

(SD-2024-1031)

CM-20240409-411

AVIS DE MOTION - RÈGLEMENT L-13102

La conseillère Sandra Desmeules donne un avis de motion qu'à une



séance subséquente de ce conseil, il sera présenté pour lecture et adoption un règlement portant le numéro L-13102 modifiant le Règlement L-12632 concernant l'utilisation des poteaux d'incendie.

(SD-2024-1380)

CM-20240409-412

AVIS DE MOTION - RÈGLEMENT L-13105

La conseillère Flavia Alexandra Novac donne un avis de motion qu'à une séance subséquente de ce conseil, il sera présenté pour lecture et adoption un règlement portant le numéro L-13105 décrétant l'exécution des travaux de restauration et de rénovation de la résidence de création Marcel-Saint-Pierre et décrétant un emprunt de 2 908 000 \$ à cette fin.

(SD-2024-1456)

CM-20240409-413

AVIS DE MOTION - RÈGLEMENT L-13106

Le conseiller Pierre Brabant donne un avis de motion qu'à une séance subséquente de ce conseil, il sera présenté pour lecture et adoption un règlement portant le numéro L-13106 décrétant la conception et l'exécution de travaux de construction d'un jeu d'eau et d'une installation sanitaire au parc de Naples et décrétant un emprunt de 1 193 000 \$ à cette fin.

(SD-2024-1371)

CM-20240409-414

AVIS DE MOTION - RÈGLEMENT L-13123-F

La conseillère Jocelyne Frédéric-Gauthier donne un avis de motion qu'à une séance subséquente de ce conseil, il sera présenté pour lecture et adoption un règlement portant le numéro L-13123-F décrétant un emprunt maximal de 15 000 000 \$ aux fins d'exécuter des dépenses en immobilisations relatives à des travaux permanents de pavage, de bordures, de trottoirs, d'éclairage et de signalisation routière.

(SD-2024-1550)

CM-20240409-415

AVIS DE PROPOSITION - RETRAIT - PISTE CYCLABLE - BOULEVARD SAMSON

Le conseiller Achille Cifelli dépose un avis de proposition afin que le comité exécutif mandate la Direction générale pour mettre en place



un plan opérationnel pour retirer, sans délai, la piste cyclable sur le boulevard Samson.

CM-20240409-416

AVIS DE PROPOSITION - ÉTALEMENT - PAIEMENTS - TAXES FONCIÈRES POUR LES ÂÎNÉS

La conseillère Aglaia Revelakis dépose un avis de proposition afin que le comité exécutif mandate la Direction générale pour mettre en place un programme d'étalement des paiements des taxes municipales sur 3 paiements pour les aînés lavallois de 65 ans et plus.

CM-20240409-417

AVIS DE PROPOSITION - GEL DES COMPTES DE TAXES FONCIÈRES - BUDGET 2025

Le conseiller David De Cotis dépose un avis de proposition afin que le comité exécutif mandate la Direction générale pour appliquer un gel des comptes de taxes foncières dans son budget 2025.

CM-20240409-418

AVIS DE PROPOSITION - MAINTIEN D'UN CLIMAT DÉMOCRATIQUE SAIN

La conseillère Sandra El-Helou dépose un avis de proposition afin:

que le conseil municipal réaffirme l'importance du maintien d'une vie démocratique saine, représentative de sa population, où un climat respectueux et sain prime dans ses instances afin de favoriser la qualité des débats;

que le conseil municipal officialise cette prise de position à l'aide d'une plaque symbolique à l'intérieur de la salle du conseil;

que le comité exécutif mandate la Direction générale pour évaluer les offres de formations, destinées à tous les élus favorisant l'inclusivité, la diversité, la parité, le dialogue constructif ainsi que le respect de toutes et tous.

CM-20240409-419

PROPOSITION ACCEPTÉE - RECONNAISSANCE - JOURNÉE NATIONALE DU SPORT ET DE L'ACTIVITÉ PHYSIQUE

Le conseiller Nicholas Borne dépose un avis de proposition afin que le comité exécutif mandate la Direction générale pour reconnaître et souligner annuellement le 2 mai comme Journée nationale du sport et de l'activité physique et ainsi promouvoir et sensibiliser les Lavalloises et les Lavallois à l'importance d'un mode de vie actif et



en santé tout au long de l'année et demande d'en discuter immédiatement.

La proposition est appuyée par le conseiller Ray Khalil.

Tous les membres acceptent de discuter immédiatement de la proposition.

CONSIDÉRANT QUE seulement 28 % des enfants et des jeunes respectent actuellement les directives canadiennes en matière d'activité physique, soit au moins 60 minutes d'activité physique modérée à vigoureuse par jour;

CONSIDÉRANT QUE près du tiers de la population québécoise est sédentaire selon le ministère de la Santé et des Services sociaux;

CONSIDÉRANT QUE l'inactivité physique est associée à un risque accru de développer plusieurs maladies chroniques et à un risque accru de mortalité prématurée;

CONSIDÉRANT QUE le 15 juin 2005, l'Assemblée nationale du Québec a proclamé une journée nationale du sport et de l'activité physique qui est soulignée dans plusieurs municipalités le 2 mai et les dix jours suivants afin de rappeler aux Québécoises et aux Québécois l'importance et le plaisir d'être actif physiquement et de maintenir ce mode de vie toute l'année;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Laval a adopté une Politique de l'activité physique et une Politique alimentaire;

CONSIDÉRANT QU'une journée nationale du sport et de l'activité physique vise à faire découvrir ou redécouvrir à la population le plaisir de bouger, de pratiquer un sport et de pratiquer des activités physiques à des fins utilitaires ou de loisir;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Laval souhaite exprimer haut et fort à la population lavalloise sa volonté de promouvoir la pratique régulière d'activités physiques, sportives et de loisirs;

IL EST PROPOSÉ PAR : Nicholas Borne

APPUYÉ PAR : Ray Khalil

et résolu à l'unanimité:

que le comité exécutif mandate la Direction générale pour reconnaître et souligner annuellement le 2 mai comme Journée nationale du sport et de l'activité physique et ainsi promouvoir et sensibiliser les Lavalloises et les Lavallois à l'importance d'un mode de vie actif et en santé tout au long de l'année.

ADOPTÉ



À 23 h 01, la séance est ajournée au mercredi 10 avril 2024 à 16 h.

Mme Cecilia Macedo, présidente du conseil

Me Marie-Christine Lefebvre, greffière